



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 02492

Numéro SIREN : 535 257 067

Nom ou dénomination : 4 CAD ERP

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2017 sous le numéro de dépôt 5100

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE

SARL 4 CAD ERP

Société à Responsabilité Limitée au capital social de 10 000 Euros

1 rue du Moulin Cassé
44340 BOUGUENNAIS

535 257 067 RCS NANTES

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Déposé au Greffe
le 19 AVR. 2017

sous le N° 5100

RCS N° 11 B2492

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La Société 4 CAD ERP clôture ses comptes au 30 septembre. Les comptes clos le 30 septembre 2016 font apparaître des fonds propres pour 201 561 €, incluant un capital social de 10 000 €, des réserves de 1 000 €, et un report à nouveau débiteur de 3 824 €.

Son endettement bancaire est de 798 626 € au 30 septembre 2016.

Les dettes qui s'élèvent à 1 610 088 € au 30 septembre 2016, comprennent notamment :

- des comptes courants d'associés pour 437 134 €,
- des fournisseurs auprès de tiers pour 529 201 €,
- des dettes fiscales et sociales pour 621 857 €,
- des autres dettes pour 21 896 €,

Elle possède des immobilisations corporelles pour un montant net de 1 084 652 € qui comprennent un fonds commercial pour 1 038 846 €.

L'actif circulant qui s'élève à 1 525 624 € au 30 septembre 2016 comprend notamment :

- des créances clients pour 1 119 561 €,
- des autres créances pour 71 468 €,
- une trésorerie excédentaire pour 330 114 €,

La société a réalisé un chiffre d'affaires au 30 septembre 2016 de 5 269 945 € et un bénéfice de 194 385 €.

Il n'a pas été établi de situation comptable intermédiaire. Cependant, la gérance nous a présenté le tableau de bord arrêté au 31 décembre 2016 (soit après 3 mois d'activité), qui affiche un chiffre d'affaires de 1 833 723 € et un résultat net avant impôt de 276 205 €. Ces éléments permettent de constater que la croissance de l'activité se poursuit.

La gérance estime, compte tenu des perspectives actuelles d'activité que l'exercice clos le 30 septembre 2017 devrait être bénéficiaire.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas eu connaissance d'avantages particuliers stipulés.

Cholet, le 13 avril 2017

Le Commissaire aux comptes et à la transformation

PAPIN & ASSOCIES
Représentée par Mr Didier BARRE

